

# BARÈME GESTION LOCATIVE

Établi le 1<sup>er</sup> novembre 2024



## HONORAIRES DE GESTION

PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<b>En % TTC de l'encaissement</b>	<b>8.4%</b>	<b>9.6%</b>	<b>10.8%</b>	
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>9%</b>	
Mise en place du mandat de gestion	●	●	●	
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	●	●	●	
Lettre de rappel et 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	●	●	●	
Révision annuelle des loyers	●	●	●	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	●	●	●	
Décompte lors du départ du locataire	●	●	●	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	●	●	●	
Tenue de la comptabilité propriétaire	●	●	●	
Rédaction mensuelle des comptes et virement des fonds perçus	●	●	●	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic...)	●	●	●	
Demande annuelle de toute attestation (MRH, cheminée, chaudière...)	●	●	●	
Demande de devis pour travaux au-delà de 200 € TTC	●	●	●	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	●	●	●	
PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire) ou procédure VISALE	○	●	●	150 € TTC/dossier
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	○	●	●	100 € TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	●	250 € TTC/dossier
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1500 € TTC : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	○	●	●	150 € TTC/dossier
Commande et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	●	50 € TTC/dossier
Gestion technique des travaux supérieurs à 1 500 € TTC : ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux	○	○	●	150 € TTC + 4% TTC du montant des travaux TTC
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	○	○	●	70 € TTC par an et par lot
Frais administratifs (correspondance, accès Extranet)	○	○	○	2,50 € TTC / mois / CRG
Constitution et suivi du dossier « Permis de louer »	○	○	○	90 € TTC/dossier
Acomptes exceptionnels (sous réserve de l'encaissement effectif du loyer)	○	○	○	10 € TTC/acompte
Frais pour clôture de compte suite résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	○	120 € TTC
Frais d'entretien d'immeuble en Monopropriété	○	○	○	10 € TTC / lot / mois
Montage d'un dossier de subventions, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	○	250 € TTC/dossier
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles	○	○	○	90 € TTC/heure
Représentation aux assemblées générales	○	○	○	90 € TTC/heure
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	○	3 € TTC/m <sup>2</sup> (logement vide) 5 € TTC/m <sup>2</sup> (logement meublé)
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	○	90 € TTC/heure
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	○	90 € TTC/heure
Assurance Loyers Impayés	*	*	*	2,3%

● Prestation comprise dans le montant des honoraires

○ Prestation complémentaire payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

\* Prestation optionnelle